

Le Fonds d'aide aux jeunes (F.A.J)

L'OFFRE
D'INSERTION JEUNESSE
DU DEPARTEMENT
DE MAINE-ET-LOIRE

BILAN 2014



DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

anjou

Préambule

Le Département de Maine-et-Loire développe depuis plusieurs années, une véritable politique d'insertion jeunesse. Celle-ci est diversifiée car elle cible aussi bien l'insertion sociale que l'insertion professionnelle. Elle est évolutive car elle prend en compte la pluralité des besoins des publics. Elle est innovante car elle permet de soutenir des expérimentations. Enfin, elle est complémentaire des autres politiques menées par le Département, mais aussi de celles menées par l'Etat, les collectivités locales, et Pôle emploi...

Enfin le Département, en tant que chef de file de l'action sociale, pilote le dispositif du Fonds d'aide aux jeunes (FAJ).

Pour rappel, le Fonds d'aide aux jeunes est destiné à lutter contre l'exclusion des jeunes en difficultés, âgés de 18 à 25 ans. Il a été créé par la loi n°89-905 du 18 décembre 1989 favorisant le retour à l'emploi et la lutte contre les exclusions. Il a ensuite été généralisé à l'ensemble du territoire national avec la mise en œuvre des dispositions de la loi n°92-722 du 29 juillet 1992 portant adaptation de la loi relative au RMI. Enfin la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales attribue depuis, au seul Département, l'entière responsabilité de la gestion des fonds d'aide aux jeunes.

Le FAJ permet non seulement d'apporter une aide financière individuelle (cf la plaquette « bilan 2014 des aides individuelles ») pour faciliter le parcours des jeunes en grande fragilité, mais aussi de mettre en œuvre des actions d'insertion sociale et professionnelle sous une forme plus collective. C'est cet aspect que nous nous proposons de développer ici sous le label « offre d'insertion jeunesse ».

Cette offre se décline en **actions d'insertion sociale et professionnelle**. Elle est avant tout portée par des associations. Elle permet au jeune de bénéficier d'un accompagnement particulier afin de favoriser son insertion sociale, de lever les freins à l'emploi et de faciliter sa mise en situation professionnelle.

Le FAJ intervient sur l'ensemble des territoires couverts par les 5 Missions locales du département (Mission locale Angevine, Mission locale du Choletais, Mission locale du Saumurois, Mission locale du Pays Segréen, Mission locale de Loire en Layon).

Enfin, le budget dédié à cette offre d'insertion jeunesse s'élève pour l'année 2014 à 273 270 €.



L'offre d'insertion jeunesse est centrée sur 3 priorités :

1 - FAVORISER L'INSERTION SOCIALE

1-1 Thème Souffrance psychologique, errance, sport, santé et bien-être

➔ 8 structures ont été aidées pour un montant de **23 500 €** pour 9 opérations.

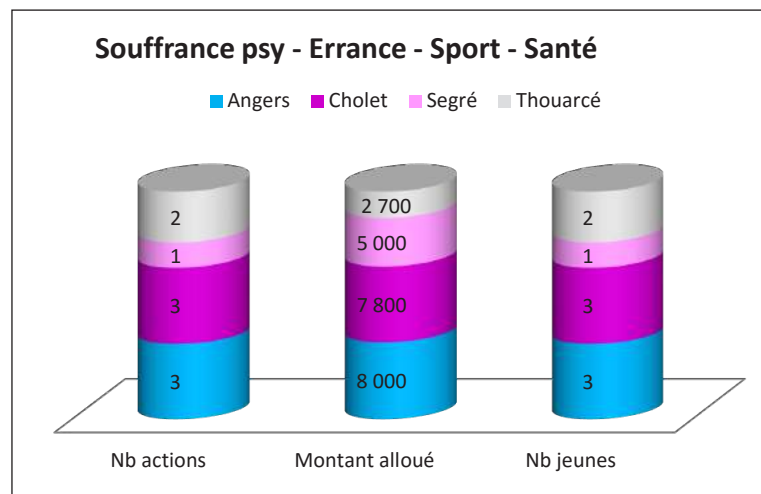
➔ **347 jeunes (hors Abri de la Providence : non renseigné (NR))** ont bénéficié de ces actions.

La souffrance psychique est aujourd'hui reconnue comme un frein à l'insertion et comme un problème de santé. Le champ social et le champ sanitaire agissent ensemble pour proposer des formes d'intervention adaptées aux souffrances particulières des jeunes.

Ces opérations constituent une première étape avant l'emploi ou la formation pour des jeunes en grande fragilité.

Objectif recherché :

- ▶ Favoriser une première rencontre d'écoute avant d'orienter si besoin le jeune vers le soin ou envisager une insertion professionnelle. Il s'agit d'un public en errance, ou accueilli dans les CHRS (Centre d'Hébergements et de Réinsertion sociale), très éloigné de l'emploi.



Les structures soutenues en 2014 sur ce thème sont :

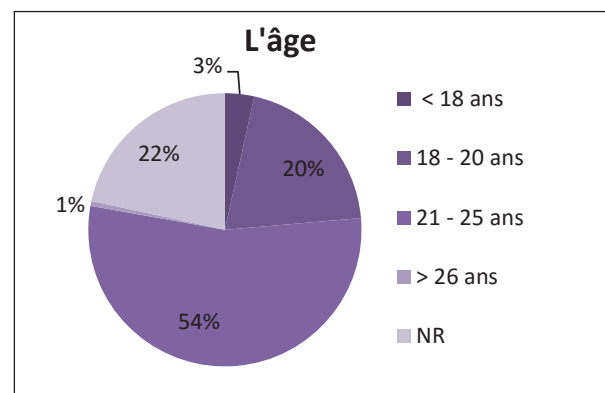
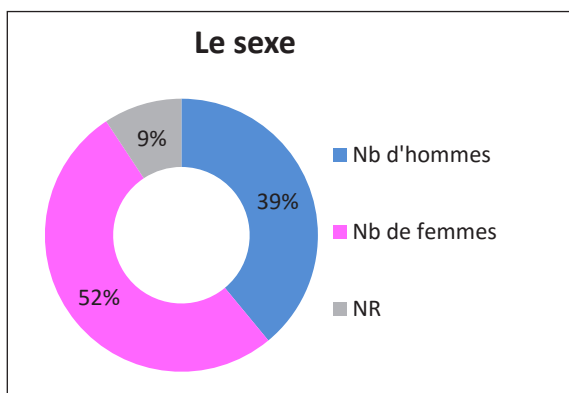
Territoire de la Mission Locale d'Angers : Abri de la Providence, Alpha API, CCAS des Ponts de Cé

Territoire de la Mission Locale de Cholet : Abri des Cordeliers, La Gauthrèche, Mission locale du Choletais

Territoire de la Mission Locale de Segré : Synergie

Territoire de la Mission Locale de Thouarcé : Mission locale de Loire en Layon

1-2 Profil des jeunes ayant bénéficié de cette priorité



2 - LEVER LES FREINS ET MOBILISER VERS L'EMPLOI

2-1 Thème Logement

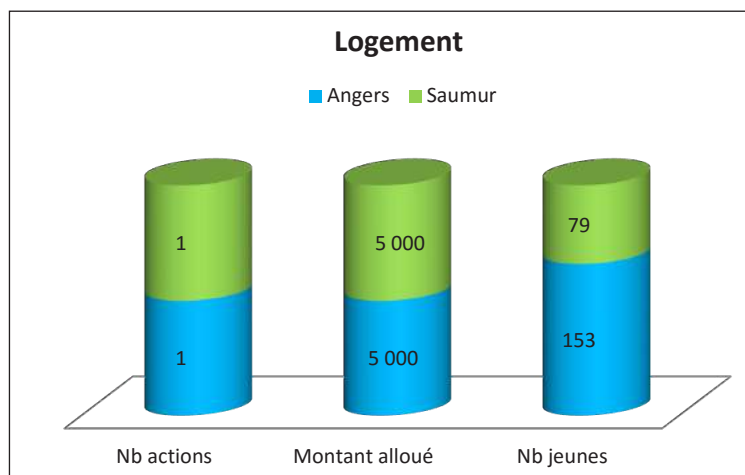
➔ 2 opérateurs ont été financés pour un montant de **10 000 €**.

➔ **232 jeunes** ont bénéficié de ces actions.

Objectifs recherchés :

- ▶ Informer et accompagner les jeunes pour la recherche et l'accès au logement, la gestion financière, le maintien et la sortie du logement.

Les enjeux sont de faire émerger un projet logement adapté à chaque situation financière et familiale, de faciliter l'accès à un logement ou encore prévenir d'éventuels échecs.



Les structures soutenues en 2014 sur ce thème sont :

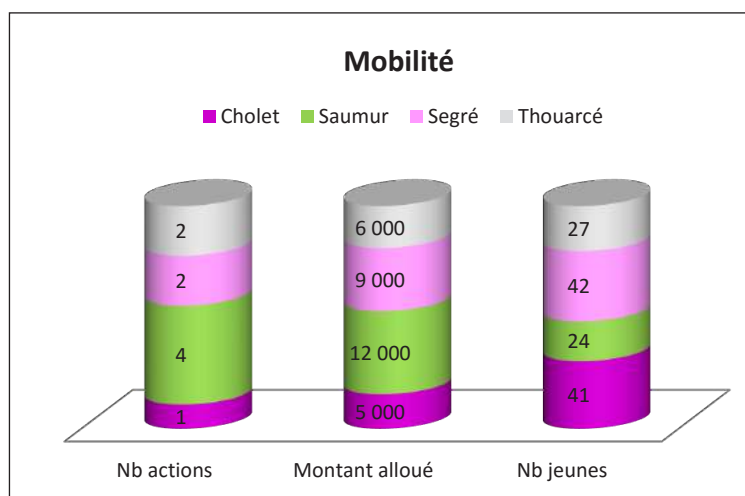
Territoire de la Mission Locale d'Angers : A2 Habitat Jeunes : Service Logement jeunes

Territoire de la Mission Locale de Saumur : Association Info Accès Logement

2-2 Thème Mobilité

➔ 9 points mobilité, portés par des structures de petite taille, ont été aidés pour un montant de **32 000 €**.

➔ **134 jeunes (hors Maison de l'Emploi de Saumur : NR)** ont bénéficié de ces actions.



Le Fonds d'aide aux jeunes (F.A.J)

Objectifs recherchés :

- ▶ Favoriser la mobilité des jeunes de 18-25 ans en phase d'insertion par la mise à disposition de cyclomoteurs,
- ▶ Créer des habitudes de déplacement,
- ▶ Accompagner l'utilisateur vers des solutions adaptées à sa situation en vue de le rendre autonome.

Les points mobilité sont essentiels car basés sur des territoires peu desservis par des transports en commun. Il s'agit d'un réel engagement des structures à rendre service à la population de leur territoire. Dans 90 % des cas, ces locations répondent à un besoin de mobilité lié à un emploi ou une formation.



Favoriser la mobilité des jeunes

Les structures soutenues en 2014 sur ce thème sont :

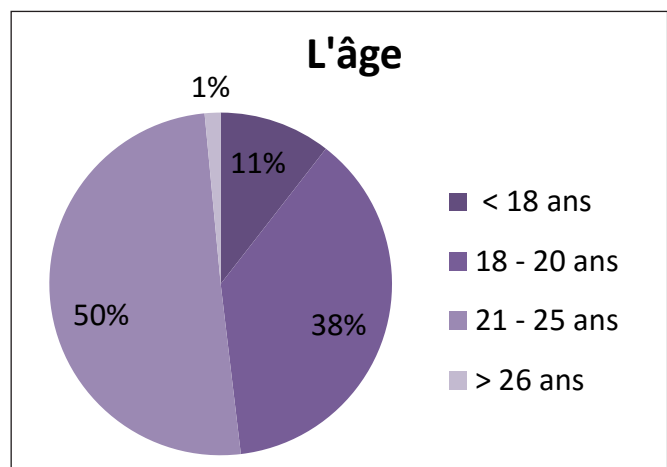
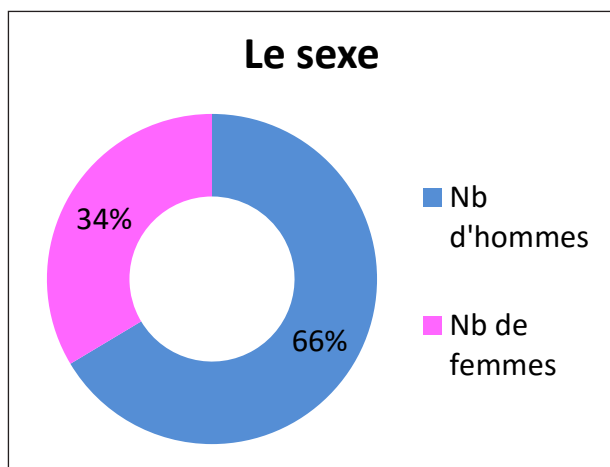
Territoire de la Mission Locale de Cholet : Mission locale du Choletais

Territoire de la Mission Locale de Saumur : ASPIRE, AIE Développement, Impact Services, Maison de l'Emploi

Territoire de la Mission Locale de Segré : Envol, Mission locale du Pays Segréen

Territoire de la Mission Locale de Thouarcé : Centre socioculturel des Coteaux du Layon, Centre socioculturel du Coin de la Rue

2-3 Profil des jeunes ayant bénéficié de cette priorité



3 - FACILITER LA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

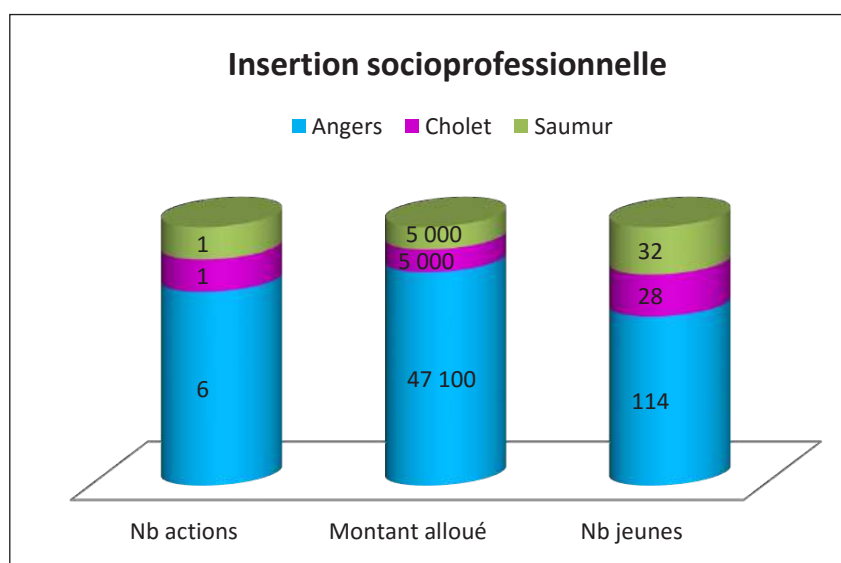
3-1 Thème Insertion socioprofessionnelle

→ 9 structures ont été aidées pour un montant de **57 100 € par le FAJ**

→ **174 jeunes** ont bénéficié de ces actions.

Objectifs recherchés :

- ▶ Permettre aux jeunes de rompre l'isolement, de développer l'estime de soi, la confiance en soi et l'autonomie afin d'être en capacité de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.
- ▶ Favoriser l'accès au marché du travail des jeunes de 18-25 ans en les amenant à repérer les freins à leur insertion professionnelle et à travailler sur les leviers.



Les structures soutenues en 2014 sur ce thème sont :

Territoire de la Mission Locale d'Angers: ADAPEI, Atlas, Coup de pouce 49, Itinéraire international, Relais pour l'Emploi, Régie de quartiers d'Angers

Territoire de la Mission Locale de Cholet : Mission locale du Choletais

Territoire de la Mission Locale de Saumur : Unis Cité

3-2 Thème Insertion par l'activité économique (IAE)

→ 12 structures ont été aidées pour un montant de **150 670 €**. Ainsi 41 places réservées aux jeunes ont été financées par le FAJ pour 11 Ateliers et Chantiers Insertion (ACI) et 3 dispositifs réservés aux jeunes.

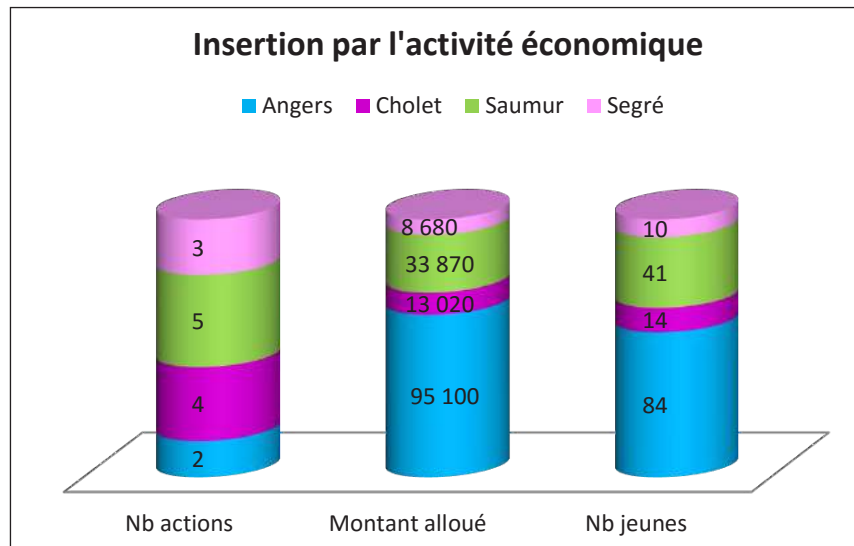
→ **149 jeunes** ont bénéficié d'une place.

Objectif recherché :

- ▶ Permettre l'embauche de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi en contrat à durée déterminée et en temps partiel (maximum 26 heures par semaine). Cette situation de travail est complétée par un accompagnement personnalisé. Ainsi, la personne travaille dans une équipe restreinte pilotée par un encadrant technique.

Les activités sont variées : entretien d'espaces verts et d'espaces naturels, entretien de locaux, entretien et réparation de véhicules, collecte, tri et valorisation de papier, carton, matériaux, vêtements et travaux de maraîchage...

Le Fonds d'aide aux jeunes (F.A.J)



Les structures soutenues en 2014 sur ce thème sont :

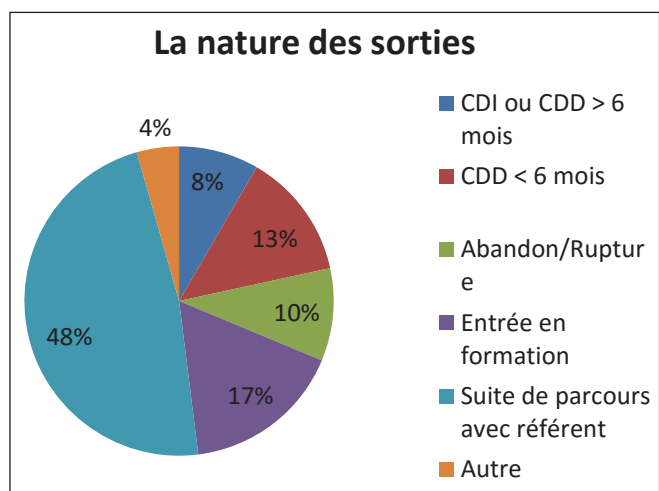
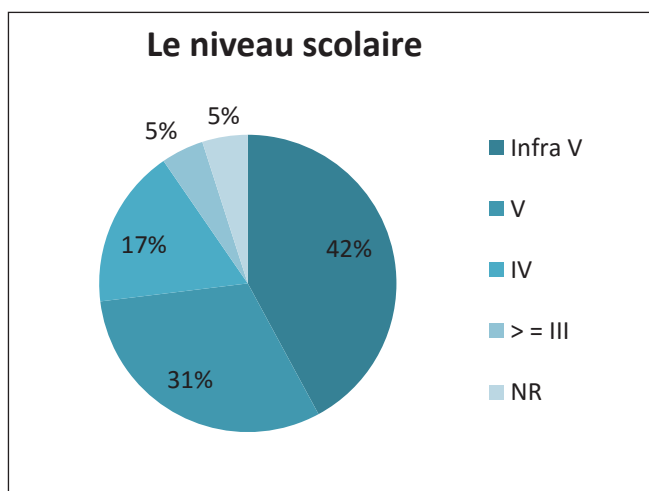
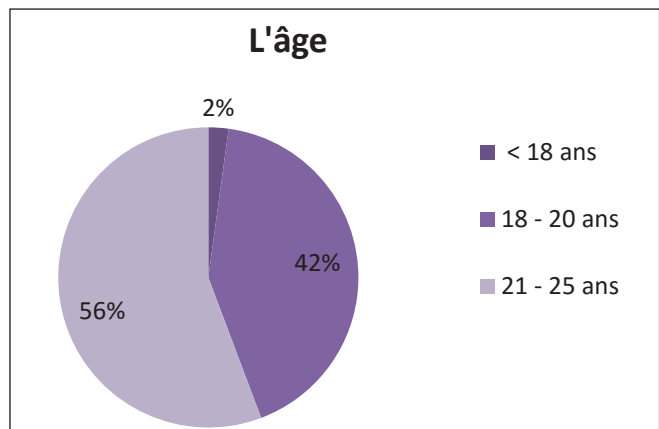
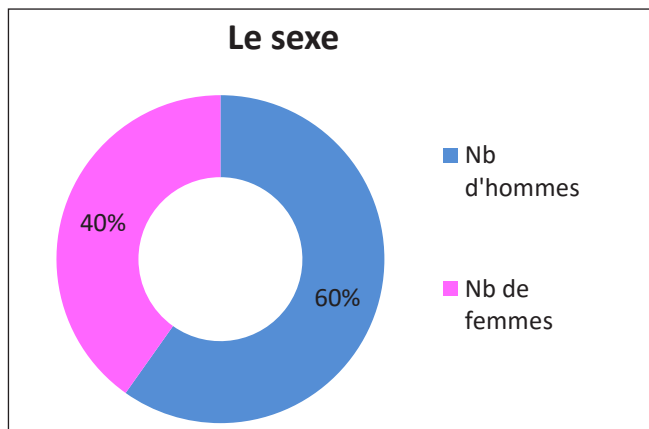
Territoire de la Mission Locale d'Angers : ASEA

Territoire de la Mission Locale de Cholet : Alise Ateliers, Atima, L'Eclaircie, Fil d'Ariane

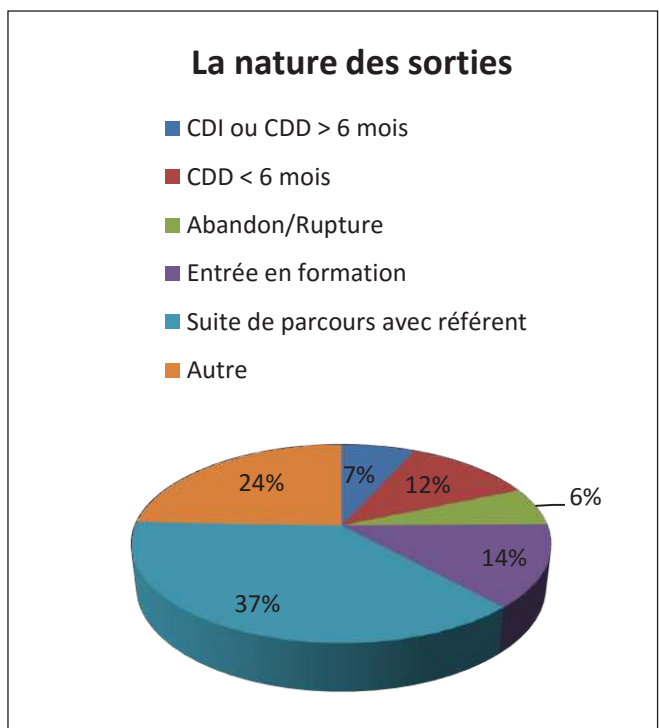
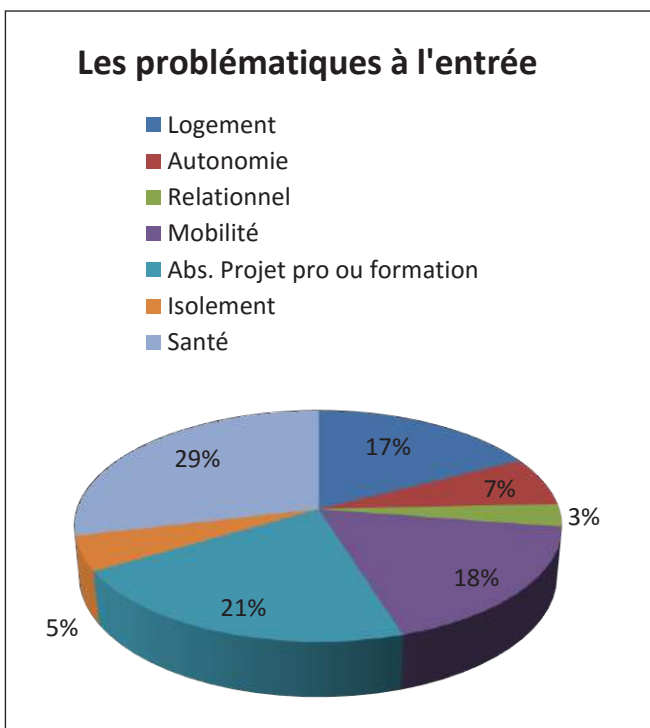
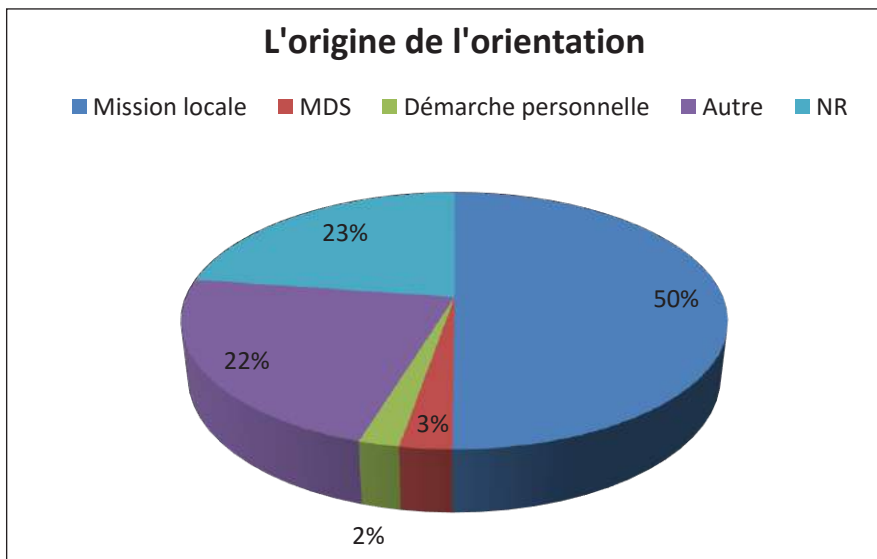
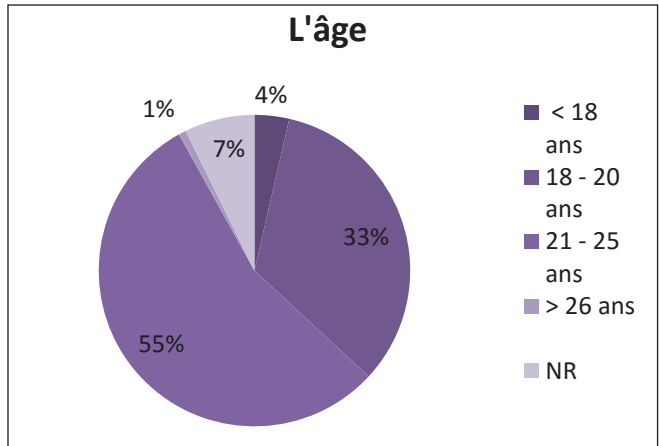
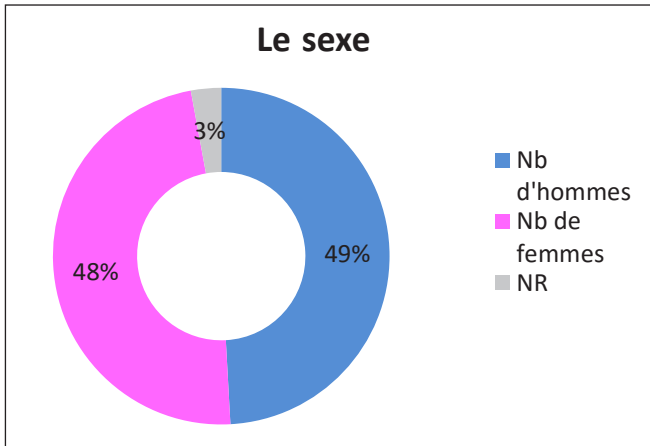
Territoire de la Mission Locale de Saumur : Aramis, ASEA, Aspire

Territoire de la Mission Locale de Segré : Asdies, Promo Travail, Solipass

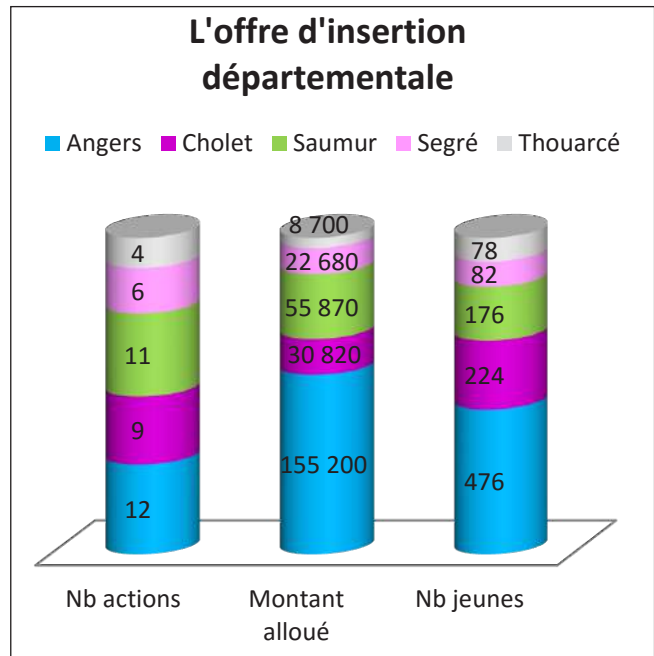
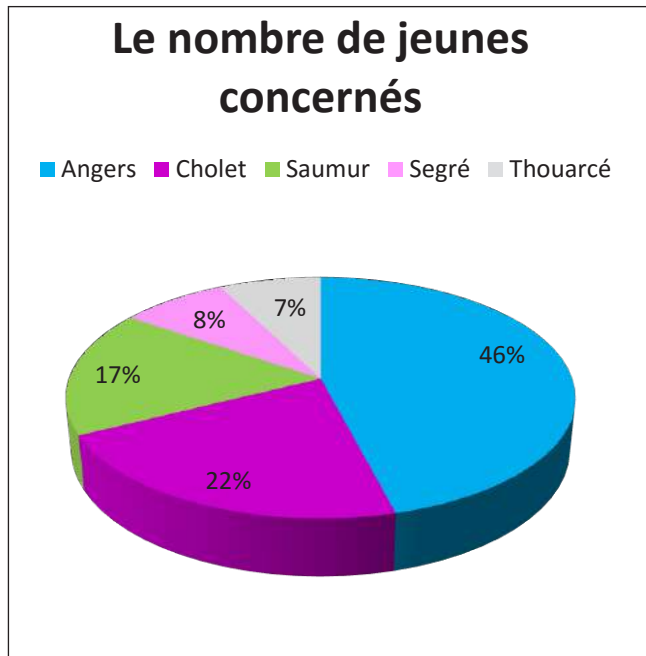
3-3 Profil des jeunes ayant bénéficié de cette priorité



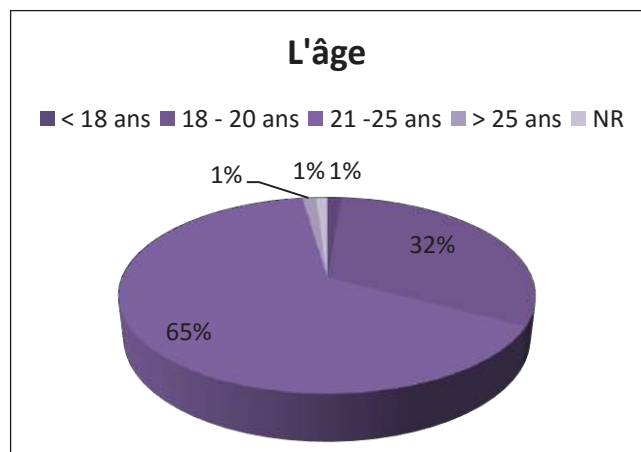
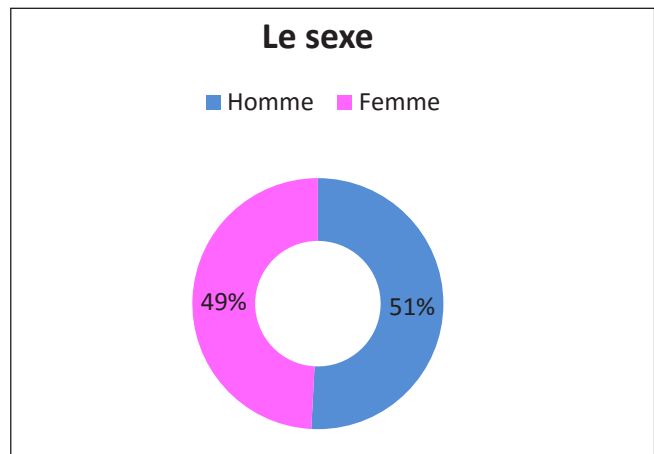
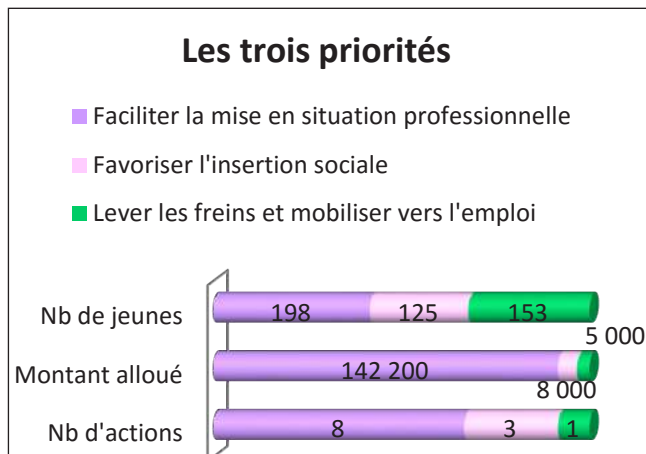
4 - REGARD SUR LES 3 PRIORITES REUNIES



Zoom par territoire



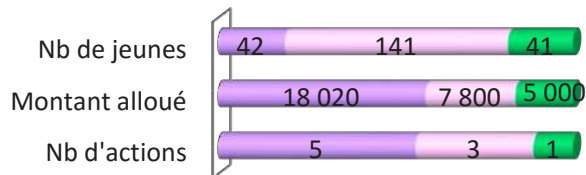
Angers



Cholet

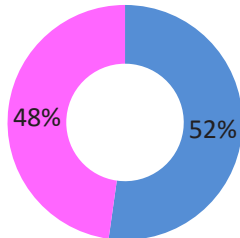
Les trois priorités

- Faciliter la mise en situation professionnelle
- Favoriser l'insertion sociale
- Lever les freins et mobiliser vers l'emploi



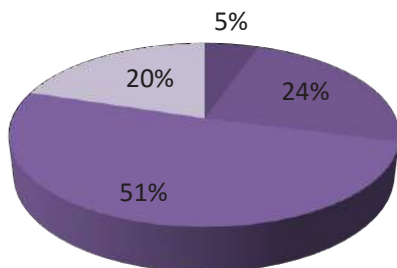
Le sexe

- Homme
- Femme



L'âge

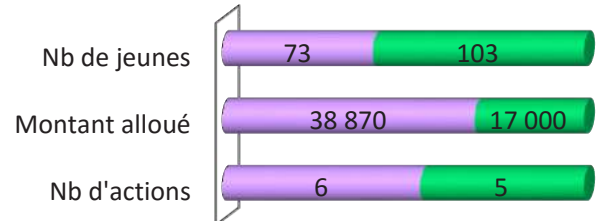
- < 18 ans
- 18 - 20 ans
- 21 - 25 ans
- NR



Saumur

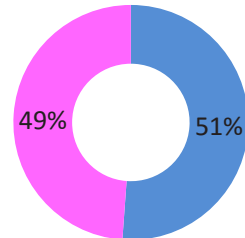
Les trois priorités

- Faciliter la mise en situation professionnelle
- Lever les freins et mobiliser vers l'emploi



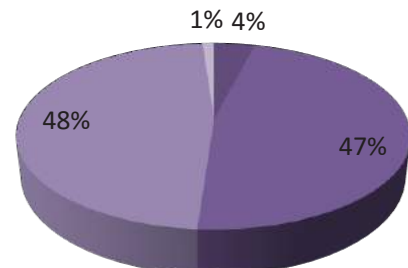
Le sexe

- Homme
- Femme



L'âge

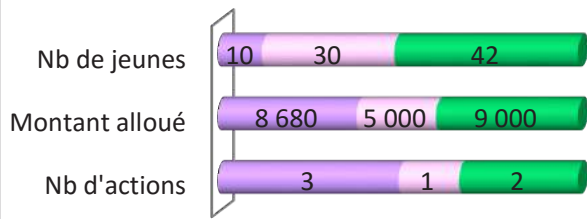
- < 18 ans
- 18 - 20 ans
- 21 - 25 ans
- > 25 ans



Segré

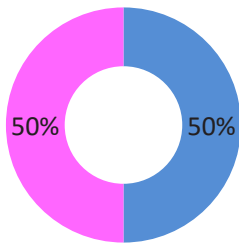
Les trois priorités

- Faciliter la mise en situation professionnelle
- Favoriser l'insertion sociale
- Lever les freins et mobiliser vers l'emploi



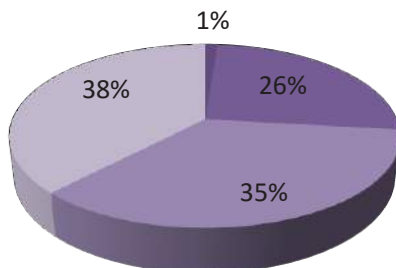
Le sexe

- Homme
- Femme



L'âge

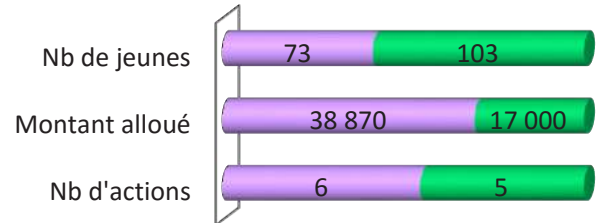
- < 18 ans
- 18 - 20 ans
- 21 - 25 ans
- NR



Thouarcé

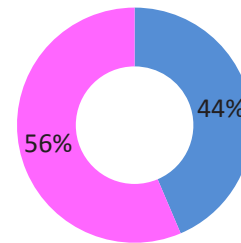
Les trois priorités

- Faciliter la mise en situation professionnelle
- Lever les freins et mobiliser vers l'emploi



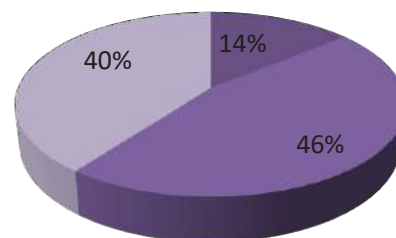
Le sexe

- Homme
- Femme



L'âge

- < 18 ans
- 18 - 20 ans
- 21 - 25 ans



Conclusion

En 2014, **1 036 jeunes** du département ont pu bénéficier de l'offre d'insertion jeunesse.

Ce sont **34 opérateurs** différents qui ont mis en place **42 actions** autour des **3 priorités** définies par le Département en matière d'insertion jeunesse :

